

Coresponsabilité et écoute de l'Esprit Saint



« Une Église synodale est une Église de la participation de tous et de la coresponsabilité. Ainsi, les décisions sont prises via un processus de discernement, sur la base d'un consensus qui jaillit de l'obéissance commune à l'Esprit. »

Document préparatoire du Synode, n°30

Le déroulement des premières rencontres peut se vivre de **deux manières, au moins !**

En partant des questions

Nous vous proposons de partir d'une des questions de la page suivante

1. Prendre un temps pour lire toutes les questions
2. Chacun lit la question qu'il a choisi. **On s'écoute.**
3. Chacun développe les raisons de son choix et répond à la question.
On s'écoute
4. Lire un des textes proposés, **Écriture sainte, Tradition.**
5. Discussion : En quoi ce texte éclaire les questions que nous nous sommes posées ?
6. Prier ensemble le Notre-Père

Ou

En partant des textes

Nous vous proposons de prendre un temps de partage qui s'appuie sur les deux textes qui suivent, l'un tirés de **l'Écriture Sainte** (1^{ère} rencontre par ex.) et l'autre de la **Tradition** (2^{ème} rencontre).

Pour partager sur ces textes, vous pouvez :

1. Lire le texte à voix haute.
2. Chaque personne reprend une phrase qui l'a particulièrement touchée.
On s'écoute - on ne se répond pas !
3. Chacun développe ensuite les raisons de son choix.
4. Discussion à partir d'une des questions de la page suivante (tout en maîtrisant le temps disponible)
5. Relecture du texte
6. Prier ensemble le Notre-Père

Questions

Pour faciliter la démarche, et aller un peu plus loin dans notre discernement, voici des questions qui peuvent aider à nos échanges :

- De quelle manière chacun est-il invité à être acteur de la mission de l'Église ? Comment est-ce que j'en ai pris ou j'en prends conscience ? Qu'est-ce qui m'a aidé à cela ? Qu'est-ce qui a été un frein ?
- Comment la communauté soutient-elle ses membres engagés dans un service de la société ? Un service d'Église ?
- Comment sont prises les décisions dans ma communauté (paroisse, mouvements, aumôneries etc..) ?
- Y suis-je associé ? Si oui, de quelle manière ?
- Comment s'articule l'écoute et la prise de décision ?
- Comment l'autorité s'exerce-t-elle ? Quelles sont les conditions d'exercice de l'autorité en fidélité à l'évangile ?
- A quelle conversion sommes-nous appelés personnellement et ensemble ? Que doit-on changer ?
- Y a-t-il un lien entre la coresponsabilité dans l'Église et la mission ?
- La question qui vous tient à cœur...

Textes de l'Écriture sainte

« Partis de là, ils traversaient la Galilée, et Jésus ne voulait pas qu'on le sache, car il enseignait ses disciples en leur disant : « Le Fils de l'homme est livré aux mains des hommes ; ils le tueront et, trois jours après sa mort, il ressuscitera. » Mais les disciples ne comprenaient pas ces paroles et ils avaient peur de l'interroger. Ils arrivèrent à Capharnaüm, et, une fois à la maison, Jésus leur demanda : « De quoi discutiez-vous en chemin ? » Ils se taisaient, car, en chemin, ils avaient discuté entre eux pour savoir qui était le plus grand.

S'étant assis, Jésus appela les Douze et leur dit : « Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous. » Prenant alors un enfant, il le plaça au milieu d'eux, l'embrassa, et leur dit : « Quiconque accueille en mon nom un enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille. Et celui qui m'accueille, ce n'est pas moi qu'il accueille, mais Celui qui m'a envoyé. » Jean, l'un des Douze, disait à Jésus : « Maître, nous avons vu quelqu'un expulser les démons en ton nom ; nous l'en avons empêché, car il n'est pas de ceux qui nous suivent. »

Jésus répondit : « Ne l'en empêchez pas, car celui qui fait un miracle en mon nom ne peut pas, aussitôt après, mal parler de moi ; celui qui n'est pas contre nous est pour nous. Et celui qui vous donnera un verre d'eau au nom de votre appartenance au Christ, amen, je vous le dis, il ne restera pas sans récompense. »

Marc 9, 30-41

Les dons de la grâce sont variés, mais c'est le même Esprit. Les services sont variés, mais c'est le même Seigneur. Les activités sont variées, mais c'est le même Dieu qui agit en tout et en tous. À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien. À celui-ci est donnée, par l'Esprit, une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ; un autre reçoit, dans le même Esprit, un don de foi ; un autre encore, dans l'unique Esprit, des dons de guérison ; à un autre est donné d'opérer des miracles, à un autre de prophétiser, à un autre de discerner les inspirations ; à l'un, de parler diverses langues mystérieuses ; à l'autre, de les interpréter.

Mais celui qui agit en tout cela, c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier. Prenons une comparaison : le corps ne fait qu'un, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ. C'est dans un unique Esprit, en effet, que nous tous, Juifs ou païens, esclaves ou hommes libres, nous avons été baptisés pour former un seul corps. Tous, nous avons été désaltérés par un unique Esprit. Le corps humain se compose non pas d'un seul, mais de plusieurs membres. Le pied aurait beau dire : « Je ne suis pas la main, donc je ne fais pas partie du corps », il fait cependant partie du corps. L'oreille aurait beau dire : « Je ne suis pas l'œil, donc je ne fais pas partie du corps », elle fait cependant partie du corps. Si, dans le corps, il n'y avait que les yeux, comment pourrait-on entendre ? S'il n'y avait que les oreilles, comment pourrait-on sentir les odeurs ?

Mais, dans le corps, Dieu a disposé les différents membres comme il l'a voulu. S'il n'y avait en tout qu'un seul membre, comment cela ferait-il un corps ? En fait, il y a plusieurs membres, et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » ; la tête ne peut pas dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous ».

Bien plus, les parties du corps qui paraissent les plus délicates sont indispensables. Et celles qui passent pour moins honorables, ce sont elles que nous traitons avec plus d'honneur ; celles qui sont moins décentes, nous les traitons plus décemment ; pour celles qui sont décentes, ce n'est pas nécessaire. Mais en organisant le corps, Dieu a accordé plus d'honneur à ce qui en est dépourvu. Il a voulu ainsi qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie. Or, vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps.

1 Co 12, 4-27

Texte de la Tradition

Toutes les fois qu'il y aura dans le monastère des affaires importantes à traiter, l'Abbé convoquera toute la communauté, puis il exposera lui-même ce dont il s'agit. Après qu'il aura entendu l'avis des frères, il examinera la chose en privé et fera ensuite ce qu'il aura jugé le plus utile. Si nous avons dit que tous doivent être appelés au conseil, c'est que souvent le Seigneur révèle à un plus jeune ce qu'il y a de mieux à faire.

Les frères donneront leur avis en toute humilité et soumission. Ainsi, ils n'auront pas la présomption de soutenir avec arrogance leur manière de voir ; il dépendra de l'Abbé de décider selon ce qu'il jugera meilleur, et tous se soumettront à sa décision. Mais de même qu'il convient aux disciples d'obéir au maître, il faut aussi que le maître dispose tout avec prévoyance et équité.

Que tous suivent donc en tout cette maîtresse qu'est la Règle, et que personne n'ait la témérité de s'en écarter. Que nul dans le monastère ne suive la volonté de son propre cœur ; que personne non plus n'ait la présomption de contester son Abbé effrontément ou hors du monastère. Si quelqu'un ose se le permettre, qu'il soit soumis à la discipline régulière.

Néanmoins, l'Abbé doit faire toutes choses dans la crainte de Dieu et conformément à la Règle, sachant que, sans aucun doute, il devra rendre compte de toutes ses décisions à Dieu, ce juge souverainement équitable.

Quant aux affaires moins importantes, d'usage dans le monastère, l'Abbé prendra conseil des anciens seulement, selon qu'il est écrit : " Fais tout avec conseil, et après l'avoir fait, tu n'auras pas de regret. [Si 32, 24]

*Règle de saint Benoit (Chap 3) :
L'appel des frères en conseil.*

Note : on peut aussi méditer sur LUMEN GENTIUM (chap 7 : L'Eglise, corps mystique du Christ)

**Bonne rencontre,
bonne écoute,
bon discernement.**